

COLLECTIVITE DE CORSE
ARRONDISSEMENT DE CALVI
CANTON DE BIGUGLIA NEBBIU

Téléphone : 04 95 37 62 11
20232 VALLECALLE

ARRETE N° 05/2021 DU 20 MAI 2021
RELATIF A LA MISE EN PLACE DU STATIONNEMENT ET DE
LA CIRCULATION DANS LA COMMUNE DE VALLECALLE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VALLECALLE

Vu la demande d'arrêté de police de la circulation déposée par la Société AGOSTINI pour réaliser des travaux de tranchée pour le compte d'EDF sur le parcours décrit dans le document joint à l'arrêté,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le stationnement des véhicules est interdit le long de la voie,

ARTICLE 2 : La circulation sur le tronçon s'effectuera en alternée,

ARTICLE 3 La circulation est interdite aux poids lourds.

Cette réglementation est applicable durant 60 jours calendaires, à compter du 20 mai 2021.

ARTICLE 4 : Le Maire de la Commune de Vallecalle,
Le Chef de la Brigade de Gendarmerie de ST FLORENT, sont chargés,
chacun en ce qui le concerne de l'application du présent Arrêté.

LE MAIRE

